



RELEVÉ DE

PIÉGEAGE

NOM Prénom Code postal et commune du site de piégeage

Pour rappel, le piégeage doit être réalisé pendant **8 semaines à partir de mars**, lorsque les températures se stabilisent au-dessus de 14 degrés.

SITE 1	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8
Frelon Asiatique								
Frelon européen								
Autres insectes								
SITE 2	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8
Frelon Asiatique								
Frelon européen								
Autres insectes								



A l'issue des 8 semaines, vous pouvez remplir le document suivant

NOM Prénom

	Site du piégeage : lieudit / adresse	Date de début	Date de fin	A la date de fin de piégeage			Piège utilisé	Appât utilisé
				Nbre de Frelons asiatiques	Nbre de Frelons européens	Nbre autres insectes		
Site 1								
Site 2								

Ces données seront ensuite à retourner en mairie

Ou à l'adresse mail : mairie@courzieu.fr

